

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, le ministre sait-il si des mesures ont été prévues dans les projets Canada au travail pour protéger les ouvriers contre des conditions de travail trop dangereuses ou contre un licenciement injustifié? Je m'explique: Les agents de projet doivent-ils tenir compte de la sécurité au travail avant d'approuver des demandes d'emploi? S'assurent-ils que les conditions de travail sont acceptables avant d'approuver les demandes? Lorsqu'un travailleur est mis à la porte par son employeur pour une question de sécurité au travail, ne risque-t-il pas de faire l'objet de discrimination plus tard si jamais il faisait une nouvelle demande d'emploi dans le cadre des projets Canada au travail?

M. McDermid: Vous feriez bien de vous expliquer, Roberts.

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le député a posé plusieurs questions. Je lui dirai ce qu'il en est dès que j'aurai en main un rapport complet sur les critères d'emploi et les normes de travail en vigueur.

M. Crosbie: Vous tâcherez de voir ce qu'il en est.

* * *

LA PORNOGRAPHIE

LA MESURE ADOPTÉE AUX ÉTATS-UNIS—LA POSITION CANADIENNE

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de la Justice, ma question s'adresse au solliciteur général. Hier, les États-Unis ont adopté une loi qui contient des mesures contre la pornographie touchant les enfants. Le ministre a-t-il reçu un exemplaire de cette loi? Le gouvernement proposera-t-il une mesure parallèle qui s'attaquerait à cette question de la même façon? Quand pouvons-nous escompter qu'on présente une telle mesure au lieu de se contenter d'une commission qui sillonne le pays pour entendre des choses déjà vérifiées?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, le député se souviendra que mon collègue, le ministre de la Justice, a présenté une mesure législative très rigoureuse contre la pornographie touchant les enfants. Elle a été étudiée par le comité de la justice de la Chambre, mais n'a pas été adoptée. Les députés avaient un certain nombre d'objections. Je lui rappellerai qu'actuellement au moins deux commissions sont à l'œuvre. L'une est un comité parlementaire qui examine le sujet, l'autre la Commission Badgley dont le rapport devrait être déposé incessamment. Troisièmement, une commission avait été créée par le gouvernement pour étudier la pornographie et la prostitution et recommander à la Chambre des mesures législatives ou autres qui pourraient couvrir plus largement le sujet que le projet de loi contre la pornographie touchant les enfants qui a été présenté au comité de la justice et dont j'ai parlé il y a un moment.

M. Friesen: Monsieur le Président, le ministre n'a pas répondu à ma question.

LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Monsieur le Président, le gouvernement compte-t-il s'inspirer de l'expérience américaine et inscrire au *Feuilleton* un projet de

Questions orales

loi qui interdirait de la même façon la pornographie mettant en cause les enfants? On estime que 80 p. 100 du matériel pornographique qui met en cause des enfants provient des États-Unis. Si la loi suit son cours aux États-Unis, nous risquons d'assister, dans notre pays, à un déversement massif de ce matériel ainsi qu'à une implantation plus solide de cette industrie. Le gouvernement entrevoit-il des moyens d'action immédiats au lieu de s'en remettre encore à des études?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, j'ai plutôt tendance à convenir avec le député de Broadview-Greenwood, selon la déclaration qu'il a faite à 14 heures cet après-midi, que toute mesure efficace que les États-Unis prendraient serait profitable et non pas néfaste au Canada.

● (1450)

Quoi qu'il en soit, le cabinet du solliciteur général et celui du ministre de la Justice ont tous deux reçu copie du texte de loi américain. Je n'ai pas encore pu en prendre connaissance. Il n'y a pas de raison que nous proposons une mesure législative pendant que les comités dont j'ai parlé poursuivent hardiment leurs travaux, mais je crois avoir donné à entendre qu'il s'agit là d'une question très prioritaire pour le gouvernement et pour la Chambre, ainsi qu'en témoignent les travaux du comité de la justice. Quand on lui aura fait des recommandations, le gouvernement ne manquera pas de les étudier sérieusement dans les plus brefs délais.

* * *

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

ON DEMANDE AU MINISTRE DE RÉDUIRE LES TAUX D'INTÉRÊT

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Au cours de sa campagne dont il espère ressortir premier ministre, il a notamment promis de plafonner les taux d'intérêt à 12 p. 100. Étant donné qu'il est entièrement responsable de la Société du Crédit agricole dont les taux se situent en moyenne à 15 p. 100, va-t-il ramener ces taux à 12 p. 100 pour prouver sa bonne foi?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, nous verrons après le 16 juin ce que je ferai dans l'intérêt des agriculteurs et pour prouver ma bonne foi qui est pleine et entière.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA CRISE DANS LE GOLFE PERSIQUE—LA POSITION DU CANADA

M. Paul E. McRae (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Elle fait suite à la question que le chef de l'opposition a posée tout à l'heure et devant laquelle le premier ministre a exprimé des inquiétudes à l'égard des relations entre les deux superpuissances.